

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture du chemin du Cimetière

Un nouvel itinéraire piéton permet de relier la vieille ville au cimetière de Platta en évitant l'axe routier de la rue de Loèche. Le « chemin du Cimetière » traverse le vignoble bourgeoisial de la Cible. Arrivés au cimetière de Platta, les randonneurs peuvent ensuite rejoindre le coteau.

L'ouverture du chemin du Cimetière est l'aboutissement d'un long processus. Homologué par le Conseil d'État au printemps 2024, cet itinéraire de mobilité de loisirs est le fruit d'une collaboration avec les propriétaires fonciers, dont la Bourgeoisie qui possède la plupart des surfaces viticoles du secteur. Les travaux d'aménagement du chemin ont débuté au mois de juin et se sont achevés début août.



Itinéraire entre la rue du Tunnel et le cimetière de Platta

Aménagements réalisés

Pour faciliter l'accès des randonneurs, différents aménagements ont été réalisés le long du tracé, par la voirie et la section des Parcs et Jardins. À la rue du Tunnel, une ouverture de 80 cm de large a été découpée dans le portail existant. Ce passage étroit indique clairement le caractère uniquement pédestre de l'itinéraire. A mi-chemin entre la rue du Tunnel et le cimetière de Platta, un mur de vigne d'environ 1.5 mètre obstruait le tracé. Pour y remédier, un ouvrage en pierres sèches a été construit.

Le chemin du Cimetière est désormais ouvert et offre un itinéraire piéton à la fois agréable et sécurisé en direction des hauts de la ville. Il apparaîtra sur les différentes applications mobiles au printemps 2026.



SION



Sion, le 22 août 2025

Personnes de contact :

- Christian Bitschnau, vice-président en charge de l'urbanisme et de la mobilité
079 221 12 57 ; c.bitschnau@sion.ch
- Vincent Kempf, chef du service Urbanisme et Mobilité
027 324 17 20 ; v.kempf@sion.ch